enssib

Délibération n°2025-05-27-1

Délibération portant approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2025

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Le Conseil d'Administration réuni le 27 mai 2025 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE,** après en avoir délibéré, **approuve le procès-verbal de la séance du 13 mars 2025,** annexé à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice : 27
Quorum de présence : 17
Votes exprimés : 26
Dont
Pour : 26
Contre : /
Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.

Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 27 mai 2025

Le Président du Conseil d'Administration

M. Bergère

M. Marc BERGÈRE

La Directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL